

Programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle

- RLRQ, chapitre F-5, r. 1 Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction.
- RLRQ, chapitre F-5, r. 2 Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression.

• Inscription à l'apprentissage et délivrance d'une carte d'apprenti	118,00 \$
• Renouvellement annuel d'une ou de plusieurs cartes d'apprenti	59,25 \$
• Obtention d'un duplicata d'une carte d'apprenti	35,50 \$
• Inscription à un examen de qualification	118,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification.....	118,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen	
- en vertu des articles 5, 7 ou 7.1 du chapitre F-5, r. 1 ou des articles 10 ou 10.1 du chapitre F-5, r. 2.....	118,00 \$
- en vertu des articles 9 ou 9.1 du chapitre F-5, r. 2.....	59,25 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience.....	74,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins (74,00 \$) et réadmission à la qualification (118,00 \$)	192,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (118,00 \$) et renouvellement de son certificat (74,00 \$) suite à la démonstration du maintien de ses compétences	192,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (118,00 \$) et inscription à l'examen (118,00 \$).....	236,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience.	35,50 \$

AUTRES QUALIFICATIONS

BOUTEFEU

• Inscription, admission à l'examen et délivrance du certificat de qualification	118,00 \$
• Renouvellement du certificat de qualification	118,00 \$
• Inscription à une reprise de l'examen de qualification	118,00 \$
• Délivrance du certificat de qualification après exemption de l'examen.....	118,00 \$
• Obtention d'un duplicata du certificat de qualification.....	35,50 \$

EAU POTABLE ET EAUX USÉES

• Inscription, admission à l'examen (s'il y a lieu) et délivrance du certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	118,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'une carte d'apprenti.....	35,50 \$
• Renouvellement d'un ou de plusieurs certificats de qualification ou d'une attestation d'expérience.....	118,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	118,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'apprentissage ou de l'examen.....	118,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	35,50 \$

QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE HALOCARBURES

- Inscription, admission à l'examen et délivrance d'un certificat de qualification 118,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 118,00 \$
- Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen 59,25 \$
- Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification 35,50 \$

SOUDAGE SUR APPAREILS SOUS PRESSION

- Inscription, admission à l'examen et délivrance d'un certificat de qualification 118,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 118,00 \$
- Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen 118,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification avec examen 118,00 \$
- Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification 35,50 \$

TUYAUTERIE DE PROCÉDÉS TECHNIQUES

- Inscription à l'apprentissage et délivrance d'une carte d'apprenti 118,00 \$
- Renouvellement annuel d'une carte d'apprenti 59,25 \$
- Obtention du duplicata d'une carte d'apprenti 35,50 \$
- Inscription à l'examen de qualification 118,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 118,00 \$
- Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen 118,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience 74,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins (74,00 \$) et réadmission à la qualification (118,00 \$) 192,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (118,00 \$) et inscription à l'examen (118,00 \$) 236,00 \$
- Obtention du duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience 35,50 \$

PROGRAMME DU SCEAU ROUGE

- Inscription, admission à l'examen et émission du certificat de qualification 288,00 \$
- Pour les certifiés de la Commission de la Construction du Québec [CCQ] : Étude du dossier, inscription, admission à l'examen de qualification et émission du certificat de qualification 308,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 288,00 \$
- Obtention d'un duplicata du certificat de qualification 35,50 \$